

# Pétition :

## Uniformisation des mesures de base en prévention du suicide dans les unités de psychiatrie de tous les CIUSSS et CISSS du Québec

### Texte de la pétition

**CONSIDÉRANT QU'**à l'intérieur de nos unités psychiatriques, il y a une disparité entre les diverses régions du Québec dans l'application de mesures en prévention du suicide, car chaque CIUSSS ou CISSS établit individuellement les mesures à mettre en place quant au choix du matériel ou des équipements;

**CONSIDÉRANT QU'**il est adéquat que l'application de mesures en prévention du suicide tienne compte des particularités de chaque région, mais doit tout de même répondre à un minimum dans l'établissement de celles-ci;

**CONSIDÉRANT QUE** l'utilisation de matériels ou d'équipements fait partie intégrante des mesures de prévention et n'a rien à voir avec la particularité d'une région;

**CONSIDÉRANT QU'**une personne admise dans une unité psychiatrique est en droit de bénéficier d'un endroit de soins qui répond à des normes minimales de sécurité, et ce, partout au Québec;

**CONSIDÉRANT QU'**à l'intérieur de ces unités, les personnes en crise sont souvent vulnérables et impulsives et qu'il importe de limiter les moyens du passage à l'acte;

**CONSIDÉRANT QUE** cette pétition est en adéquation avec la Stratégie nationale de prévention du suicide dont l'une des mesures vise à soutenir les stratégies permettant de restreindre l'accès aux moyens de s'enlever la vie;

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec, l'établissement et/ou la révision de mesures de base en prévention dans les unités de psychiatrie quant au choix et à l'utilisation de matériels ou d'équipements et d'appliquer ces mesures uniformément à l'ensemble du territoire québécois.

La période de signature de la pétition est terminée.

Date limite pour signer : **13 avril 2025**

Nombre de signataires : **2372**